



ORGANISATION MAROC AFRIKA
CULTURES & DÉVELOPPEMENTS

**BULLETIN
DE LIAISON
DE VEILLE
ET D'ANALYSE**

N° 01
JUIN 2023



**LES IMPORTATIONS
CHINOISES DEPUIS L'AFRIQUE
VONT RECULER CETTE ANNÉE
DE 46% PAR RAPPORT
AUX PRÉVISIONS**



marcafrika.org



Organisation OMA-Maroc siège



contact@marcafrika.org

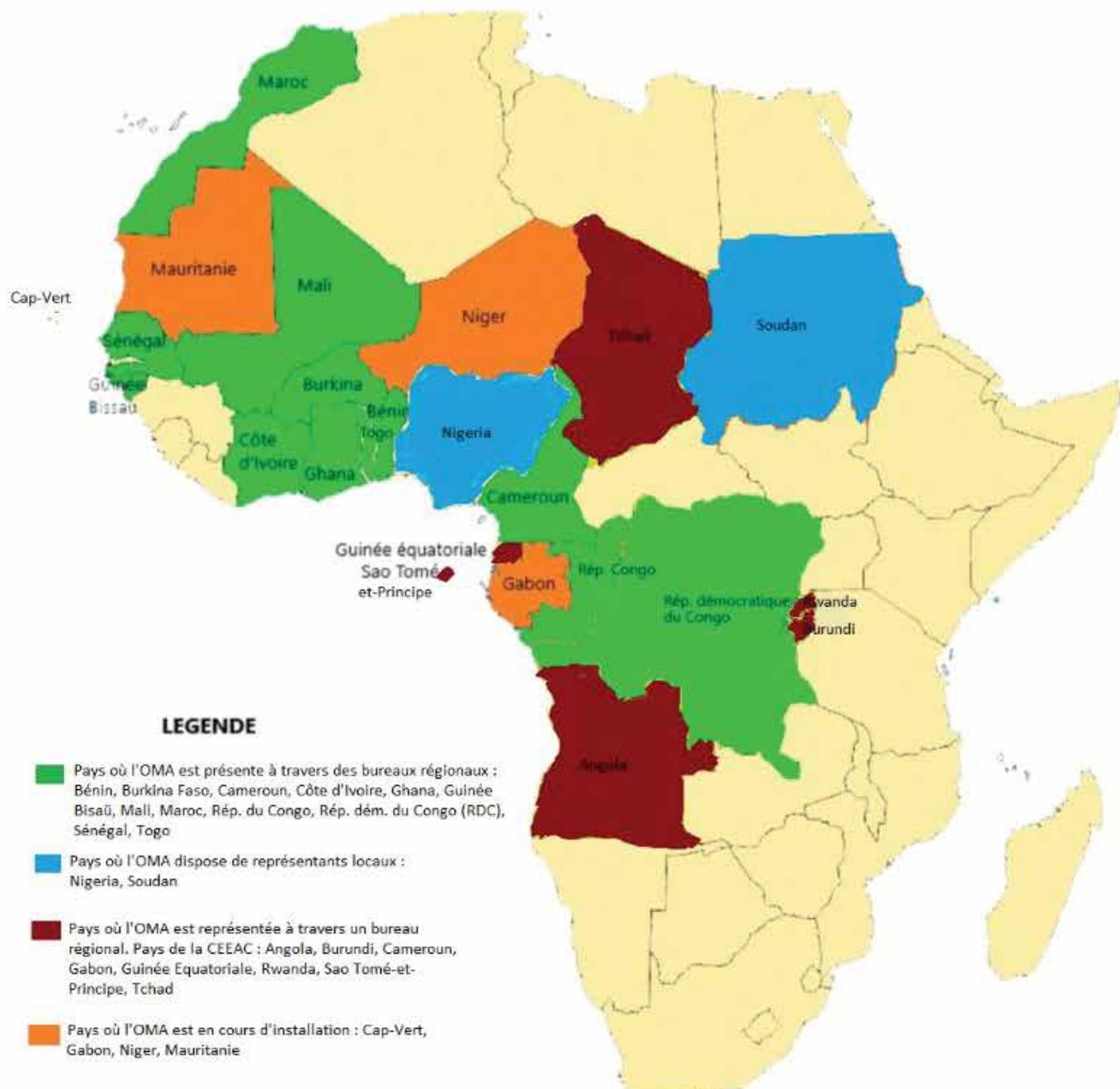


Organisation Maroc Afrika

Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale
Pour le développement des échanges culturels,
La valorisation des potentialités humaines,
La promotion et la consolidation
de l'intégration interafricaine.

PRÉSENCE DE L'OMA EN AFRIQUE



sommaire



07



09



16



19



20



22



24

23

LA VOIX DE L'OMA

DIPLOMATIE

- 07 • **Les États-Unis** inquiets par les appels répétés au retrait de la Monusco de la RDC
- 08 • **Le Maroc** salue sa réélection au Comité de Protection des droits de tous Travailleurs Migrants de l'ONU
- 09 • **Le Conseil de l'UE** lève ses sanctions contre deux personnalités de la RDC
- 09 • **Le Burkina Faso** salue la décision du Mali relative au «retrait sans délai» de la MINUSMA
- 10 • **Conflit russe-ukrainien** : Le Sénégalais Macky Sall confirme sa participation à la mission africaine de médiation pour la paix
- 11 • **Le SG de l'ONU** réitère son appel à mettre un terme aux combats au Soudan
- 12 • **Le Burkina Faso et le Maroc** signent plusieurs accords de coopération
- 13 • **L'Afrique du Sud** prête à accueillir des pourparlers entre Moscou et Kiev
- 14 • **Malte** s'aligne avec les pays soutenant le plan d'autonomie pour le Sahara présenté par le Maroc
- 15 • **La RDC et la CPI** signent un protocole d'accord de coopération

ECONOMIE

- 16 • **La BAD** approuve un financement pour soutenir les femmes et les jeunes dans le secteur de l'agro-industrie au Kenya
- 17 • **Le FMI** octroie un prêt de plus de 32 millions à Madagascar
- 18 • **La Banque mondiale** annonce un nouveau Cadre de partenariat avec la Tunisie

JURIDIQUE

- 19 • **Mali** : Plainte contre les enquêteurs de l'ONU
- 20 • **L'ancien Président Centrafricain** Alexandre N'Guendet visé par une enquête judiciaire

POLITIQUE

- 21 • **Gabon**: Le Centre gabonais des élections fixe la présidentielle au 26 août
- 22 • **Mali**: Le CSP-PSD ne reconnaît pas la nouvelle Constitution
- 23 • **RDC**: Le parti ECIDE ne déposera pas les candidatures tant que le fichier électoral ne sera pas audité par un cabinet indépendant
- 24 • **Sénégal**: Bientôt il n'y aura plus d'activités politiques à Touba
- 25 • **Guinée**: L'évolution de la mise en œuvre du chronogramme de la transition serait satisfaisante
- 26 • **Sénégal**: Macky Sall dénonce les attaques «devenues récurrentes et multiformes» contre son pays
- 27 • **Burundi**: Le principal parti d'opposition CNL suspendu
- 27 • **Sénégal**: L'opposition réclame la démission de Macky Sall après la condamnation de Sonko

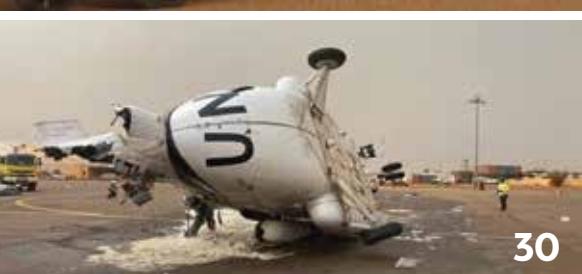
28



27



30



36



SANTE

- 28. Ouganda:** Le président Museveni renseigne sur l'évolution de sa maladie
- 28. Niger et l'Allemagne** signent un accord de financement pour la construction d'un hôpital de référence militaire

SECURITE

- 29. Soudan:** Les FSR annoncent un cessez-le-feu unilatéral pour la fête de l'Aïd al-Adha
- 30. Mali :** Onze blessés dont deux graves après le renversement d'un hélicoptère de la Minusma par le vent
- 31.** Un Casque burkinabè bleu tué au Mali
- 32. L'ONU** assure qu'elle va retirer sa force de la RDC, mais de façon graduelle et responsable
- 33. Le Maroc et les Etats-Unis** lancent l'exercice militaire «Lion d'Afrique» 2023
- 34. RDC:** le mandat de la force régionale de l'EAC prorogé jusqu'au 8 septembre

SOCIETE

- 35. Zambie:** Un fils de l'ex-Président Lungu arrêté pour corruption
- 35. Niger:** Le Parlement adopte le nouvel hymne national
- 36.** La situation humanitaire reste critique en République centrafricaine selon l'ONU
- 37.** Environ 20 enfants sont tués ou mutilés chaque jour dans le monde en raison des conflits armés, selon l'UNICEF
- 38. Kenya:** Une douzaine de personnes tuées en mars par la police lors de manifestations (Amnesty et HRW)



-Bureau exécutif-

PRÉSIDENT

Dr Najib KETTANI

VICE-PRÉSIDENTS

Professeur Hassan OUA ZZANI CHAHDI

Professeur Mohamed HARAKAT

Professeur Sabhallah EL RHAZI

Professeur BENHAYOUN

Dr Abdelilah EL MANSSOURI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dr Farid FERHAT

SECRÉTAIRES ADJOINTS

Said RAIHANI

Aboukacem CHEBRI

TRÉSORIER

Mohamed ABOUELKACIM

TRÉSORIERS ADJOINTS

Aicha TALEKI

CONSEILLERS

Amal LEGOUITA

Fouad EL YAJIZI

Abdelaziz MOUDDENE



Dr Najib KETTANI

Les entreprises africaines face aux enjeux du numérique pour stimuler la croissance et l'innovation

L'Afrique est souvent considérée comme un continent en retard en matière de digital, ce qui engendre un manque à gagner significatif pour le secteur privé. Néanmoins, les opportunités offertes par le numérique sont immenses et représentent un potentiel considérable pour les entreprises africaines.

Cet article explore les défis que le secteur privé doit relever pour tirer parti du digital en Afrique et les perspectives d'avenir pour notre continent. Le digital offre une multitude d'opportunités pour le secteur privé en Afrique. Les entreprises peuvent tirer parti des technologies numériques pour améliorer leur productivité, accéder à de nouveaux marchés et innover.

Le commerce électronique, les fintechs et les plateformes numériques ont déjà permis à de nombreuses entreprises africaines de se développer et de se positionner sur la scène internationale ; Cependant, le secteur privé africain fait face à plusieurs défis pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par le digital.

Parmi les principaux obstacles figurent les inégalités d'accès à Internet et aux technologies numériques qui limitent la capacité des entreprises à tirer profit du digital et à se connecter aux marchés mondiaux. Le manque d'infrastructures de télécommunications et d'électricité dans certaines régions du continent entrave le développement du numérique et les investissements privés dans ce secteur. Le déficit de compétences numériques constitue un frein pour le secteur privé, qui peine à recruter et à former des professionnels qualifiés dans ce domaine. Le manque de cadres réglementaires adaptés et la faible protection des données personnelles sont des obstacles à la confiance des consommateurs et des investisseurs dans le secteur numérique.

Pour surmonter ces défis et profiter pleinement du potentiel du digital, le secteur privé en Afrique doit s'engager dans une démarche proactive et collaborative avec les gouvernements et les organisations internationales.

Parmi les pistes à explorer, les entreprises africaines peuvent contribuer au financement et à la construction d'infrastructures de télécommunications et d'électricité, en partenariat avec les gouvernements et les organismes de financement internationaux et encourager et soutenir l'émergence de start-ups innovantes dans le secteur du numérique, notamment par le biais de programmes d'incubation, et de financement et investir dans la formation et le développement des compétences numériques pour combler le déficit de talents et promouvoir l'innovation.

Le secteur privé africain doit travailler de concert avec les autorités publiques pour élaborer des régulations favorables au développement du digital, tout en garantissant la protection des données et la cybersécurité et tirer parti des initiatives d'intégration régionale, telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), pour faciliter l'accès aux marchés et stimuler la croissance du secteur numérique.

En Conclusion, le manque à gagner du secteur privé dans le digital en Afrique est un enjeu majeur pour le développement économique du continent. Toutefois, en relevant les défis liés à la fracture numérique, aux infrastructures, à la formation et à la régulation, les entreprises africaines peuvent profiter des opportunités offertes par le numérique pour stimuler la croissance, l'innovation et l'inclusion.

En investissant dans le digital et en travaillant main dans la main avec les gouvernements et les organisations internationales, le secteur privé africain a le potentiel de transformer le paysage économique du continent et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les États-Unis inquiets par les appels répétés au retrait de la Monusco de la RDC



Les États-Unis se sont dits préoccupés, le 26 juin, par les appels répétés de la République démocratique du Congo (RDC) de retirer la Mission onusienne (Monusco) de son territoire, alors qu'elle ne serait pas encore prête pour un tel retrait.

Reconnaissant que «la Monusco ne peut pas et ne devrait pas rester en RDC indéfiniment», Washington souligne tout de même qu'«il y a un large consensus sur le fait que le gouvernement de RDC n'aura pas rempli les objectifs qu'il a acceptés comme étant les conditions minimales pour un retrait de la Monusco d'ici fin 2023».

«Un retrait précipité de la Monusco créerait probablement un vide sécuritaire que les autorités de l'État ne sont pas capables de remplir, avec des effets dévastateurs sur les populations les plus vulnérables de la région», a insisté Robert Wood.

En cas de départ de la Monusco dans les conditions actuelles, les Etats-Unis craignent que des groupes armés n'aient l'occasion d'amplifier leurs attaques.

De son côté, l'ambassadeur de la RDC à l'ONU, Georges Nzongola-Ntalaja, a affirmé que Kinshasa «continue le dialogue constructif avec la Monusco pour définir le plan de transition». La vision est, selon ses propos, «de se concentrer sur les jalons à même de créer les conditions sécuritaires minimales, prélude d'un bon retrait».

La Mission de l'ONU a été déployée depuis 1999 en RDC. Il s'agit de l'une des missions onusiennes les plus couteuses au monde. L'ONU, qui est favorable à un plan de retrait progressif de ses Casques bleus, a prolongé en décembre 2022, le mandat de la mission d'une année.

• Article paru le 28 juin 2023

Le Maroc salue sa réélection au Comité de Protection des droits de tous Travailleurs Migrants de l'ONU



Le Royaume du Maroc s'est félicité d'avoir été brillamment réélu, en la personne de M.Mohammed Charef, au poste de membre du Comité de Protection des droits de tous Travailleurs Migrants (CMW), pour la période 2024-2027, relate un communiqué publié sur le site du ministère marocain des Affaires étrangères.

• Article paru le 27 juin 2023

Le Maroc s'est classé à la tête de tous les candidats en lice, lors des élections tenues ce mardi 27 juin 2023 à New York, à l'occasion de la 11ème Réunion des États Parties à la Convention sur la Protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles.

«Il s'agit là d'un véritable plébiscite pour le candidat marocain devant ceux de pays ayant une politique migratoire agressive et inhumaine», souligne le communiqué qui ajoute que «cette élection, qui a connu une compétition intense, confirme la crédibilité et la confiance dont jouit le Maroc dans le domaine de la gestion des migrations, sous la Haute Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, Champion de l'Union Africaine sur les Migrations».

La même source explique que «cette élection reflète la confiance dont jouit le Royaume au niveau international et la reconnaissance de son rôle pour une gestion humaniste, responsable, et solidaire des migrations. Ceci constitue également une consécration des efforts du Royaume sur le plan national à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile».

Et de rappeler, le Royaume, qui a accueilli en 2018 la Conférence ayant adopté le Pacte de Marrakech les migrations sûres, ordonnées et régulières, accueille par ailleurs l'Observatoire

des Migrations de l'Union Africaine.

Par ailleurs, le communiqué indique que «la brillante réélection du Maroc confirme la pertinence de la stratégie mise en œuvre, conformément aux Hautes Orientations Royales, pour le renforcement de sa présence au sein des organisations internationales et aux différents Comités et Organes des Traité des Droits de l'Homme».

Le Maroc estime que, par ce nouveau succès, il est désormais présent dans la quasi-totalité des Organes de traités, ce qui représente une reconnaissance internationale pour l'expertise marocaine en matière de protection et de protection des droits de l'Homme.

«Cette nouvelle consécration électorale fût permis grâce à une mobilisation de l'ensemble de l'appareil diplomatique», soutient le texte. M. Mohammed CHAREF, membre du Conseil National des Droits de l'Homme et professeur universitaire, est un expert reconnu dans le domaine de la gestion des flux migratoires et de la mobilité.

Le Comité de Protection des droits de tous Travailleurs Migrants (CMW) est composé de quatorze experts, dont le mandat est de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Le Conseil de l'UE lève ses sanctions contre deux personnalités de la RDC



en RDC, notamment en exploitant des ressources naturelles et des espèces sauvages ou en faisant le commerce de manière illicite.

L'UE continuera de soutenir la lutte contre l'impunité en RDC afin de traduire en justice les auteurs de graves violations des droits de l'homme. Cela est essentiel pour les victimes, pour une paix et une sécurité durables et pour une bonne gouvernance inspirée par l'État de droit, clôt le communiqué.

• Article paru le 20 juin 2023

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a décidé, lundi 19 juin, de retirer de sa liste noire de sanctions deux personnalités de la République démocratique du Congo (RDC), notamment Kalev Mutondo et Emmanuel Ramazani Shadary, qui faisaient l'objet de mesures restrictives de l'UE en raison de leur implication dans des violations des droits de l'homme et de leur rôle dans l'entrave au processus électoral de 2018, indique son communiqué.

Mutondo et Shadary sont, respectivement, anciens Responsable de l'Agence nationale de renseignements (ANR) et Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur.

Le Conseil dit avoir pris cette décision à la lumière des arrêts pertinents du Tribunal de mars 2023. Mais, il précise que les personnes retirées de la liste peuvent également être à nouveau inscrites sur la liste en fonction de leur comportement à l'avenir.

Les sanctions de l'UE liées aux violations des droits de l'homme et aux entraves électorales restent en vigueur, et les mesures restrictives à l'encontre de 15 personnes sont toujours applicables, souligne aussi le communiqué.

Il est également indiqué que le Conseil continuera à suivre de près la situation en RDC. Il est prêt à inscrire sur la liste toute personne qui fait obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique en vue de la tenue d'élections en RDC, qui est impliquée dans de graves violations des droits de l'homme ou dans des atteintes graves à ces droits, ainsi que les personnes responsables d'entretenir le conflit armé, l'instabilité et l'insécurité ou d'inciter à la violence.

De même qu'il est prêt à inscrire sur la liste ceux qui exploitent la fragilité de la situation

Le Burkina Faso salue la décision du Mali relative au «*retrait sans délai*» de la MINUSMA



Le Mali, à travers son ministre des Affaires étrangères, a demandé, vendredi 16 juin, au Conseil de sécurité, de retirer «sans délai» la Mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) «dont le mandat n'est plus à la hauteur des défis sécuritaires du pays».

La MINUSMA «semble être devenue une partie du problème en alimentant les tensions inter-communautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité qui sont extrêmement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale», a-t-il indiqué.

Réagissant à cette demande dans un communiqué, le Burkina Faso, saluant «cette décision courageuse formulée par les Autorités maliennes de transition devant le Conseil de sécurité» a demandé dimanche, à son tour, à l'ONU, de retirer sa troupe déployée au Mali.

Ouagadougou «félicite le Mali pour ce choix assumé, qui est conforme à la vision stratégique de l'Etat malien dans la lutte contre le terrorisme et pour la restauration de la paix et de la sécurité au Sahel.

Il encourage le Gouvernement et le Peuple frère du Mali dans cette affirmation de la souveraineté de l'Etat malien et l'expression de la volonté des Maliennes et des Maliens à être les seuls maîtres de leur destin», selon le communiqué.

De même, le Gouvernement burkinabè «invite la Communauté internationale au strict respect des choix opérés par le Mali», tout en demandant au Secrétaire Général de l'ONU «de bien vouloir prendre les dispositions utiles pour le retrait des troupes burkinabè engagées au Mali dans le cadre de la MINUSMA».

Le Burkina réaffirme, par ailleurs «sa solidarité au Gouvernement malien et à l'ensemble des peuples du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et demeure fidèle à l'idéal de bâtir en toute indépendance et en toute responsabilité un monde de paix, de sécurité et de développement partagé pour toutes les Sahéliennes et les Sahéliens».

Le patron de la MINUSMA, El-Ghassim Wane a, par contre, défendu, devant le Conseil de sécurité, sa Mission qui se serait employée à mettre en œuvre son mandat «de la manière la plus efficace qui soit». Par rapport à la demande du Mali, il a déclaré à la presse que «nous sommes guidés par la décision que le Conseil pourrait prendre».

• Article paru le 19 juin 2023

Conflit russo-ukrainien: Le Sénégalais Macky Sall confirme sa participation à la mission africaine de médiation pour la paix

Le président sénégalais, Macky Sall, fera bien partie la délégation de cinq dirigeants africains qui se rendront en Ukraine et en Russie pour assurer une médiation pour la paix dans le conflit qui oppose ces deux derniers pays.



MACKY SALL
LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS

Ce chef d'Etat a évoqué ce déplacement lors du Conseil des ministres tenu ce mercredi 14 juin. «Concluant sur son agenda diplomatique, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation à la mission africaine de médiation entre l'Ukraine et la Russie prévue à Kiev et à Saint-Pétersbourg les 16 et 17 juin 2023», déclare le communiqué publié à l'issue de la rencontre.

Selon les informations communiquées récemment par Pretoria, les cinq pays concernés par cette médiation sont, en plus de l'Afrique du Sud, la République du Congo, l'Egypte, le Sénégal, l'Ouganda et la Zambie. Le dirigeant russe, Vladimir Poutine, et son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, seraient d'accord pour recevoir cette mission africaine de paix, d'après la présidence sud-africaine.

La Fondation Brazzaville, qui porte cette initiative de médiation africaine de paix, explique sur son site qu'«au lendemain de la visite du Président sénégalais Macky Sall, en juin 2022 à Sotchi en Russie, en tant que président en exercice de l'Union africaine, une approche africaine favorisant le dialogue entre les deux pays en conflit est née».

Elle annonce «un aboutissement positif à la série de visites» menées à Moscou, Kiev et dans six pays africains entre le 22 mai et le 5 juin 2023. La Fondation précise que «les gouvernements russe et ukrainien ont été largement consultés et ont exprimé leur disponibilité à s'engager dans cette initiative africaine» et que c'est sur invitation de Zelensky et de Poutine que la mission de paix des chefs d'Etat africains se rendra dans chacun des pays.

La Fondation Brazzaville est une organisation de la société civile qui promeut et soutient des initiatives africaines pour leur donner un impact concret et durable.

• Article paru le 15 juin 2023

Le SG de l'ONU réitère son appel à mettre un terme aux combats au Soudan



Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé, une fois de plus, ce mardi 13 juin, son appel aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide pour qu'elles cessent les combats et s'engagent à une cessation durable des hostilités, selon une déclaration de son Porte-parole.

Le patron de l'ONU serait «profondément préoccupé par la situation au Darfour» et «consterné par les informations faisant état de violences et de victimes à grande échelle dans toute la région, en particulier à El Geneina, au Darfour occidental, ainsi que dans d'autres régions», résultant du conflit entre les deux Forces. Il serait également «très préoccupé par la dimension ethnique croissante de la violence».

Rappelant à toutes les parties leur obligation de protéger les civils, Guterres a réaffirmé l'engagement des Nations Unies à soutenir le peuple soudanais.

Alors que près de neuf millions de personnes ont désormais un besoin urgent d'aide humanitaire et de protection au Darfour, il a souligné la nécessité de mettre fin au pillage et d'élargir l'accès afin que l'aide puisse parvenir à ceux qui en ont le plus besoin.

Par ailleurs, le SG a rendu hommage aux travailleurs humanitaires, en particulier aux partenaires locaux de l'ONU, qui risquent leur vie pour apporter de l'aide.

• Article paru le 14 juin 2023



António Guterres,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU,

Le Burkina Faso et le Maroc signent plusieurs accords de coopération



Le Burkina Faso et le Maroc, ont signé, vendredi 9 juin, plusieurs accords de coopération dans divers domaines avec l'objectif de renforcer les relations entre les deux pays.

La cérémonie de signature a eu lieu à l'occasion de la 4e session de la Commission mixte de coopération bilatérale, tenue vendredi à Dakhla, à l'extrême sud du Royaume.

La rencontre était co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et de son homologue burkinabè, Olivia R. Rouamba.

Les deux responsables ont également apposé leur signature sur douze instruments juridiques, dont dix accords, un plan d'action et une feuille de route. Les accords concernent les domaines de la diplomatie, des douanes, de la justice, de l'eau, de la coopération décentralisée, du tourisme, du sport, de l'éducation, et de l'enseignement supérieur.

La cheffe de la diplomatie burkinabè a souligné que la tenue de la session à Dakhla est une manière pour son pays de réaffirmer son «soutien ferme et constant à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc».

«Notre lutte, actuellement, concerne aussi cet aspect des choses qui est la restauration de l'intégrité territoriale du Burkina. Donc nous vous comprenons, nous vous soutenons», a-t-elle poursuivi, soulignant que l'ouverture d'un consulat général du Burkina Faso à Dakhla, en octobre 2020, s'inscrit dans la continuité de cette position choisie par le Burkina.

La 5e Session de la Commission mixte entre les deux pays se tiendra en 2025 à Ouagadougou, la capitale du Burkina.



• Article paru le 12 juin 2023

L'Afrique du Sud prête à accueillir des pourparlers entre **Moscou** et **Kiev**



Cyril Ramaphosa

LA PRÉSIDENCE SUD-AFRICAINE

L'Afrique du Sud a évoqué, jeudi 8 juin, sa disposition d'accueillir un sommet pour la paix dans le cadre de la résolution du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Décidément, la présidence sud-africaine insiste sur une médiation africaine dans cette crise russo-ukrainienne pour «trouver une solution pacifique» à la crise.

En effet, deux jours plus tôt, elle a annoncé l'initiative prise par six dirigeants du continent de se rendre en Russie et en Ukraine, à la mi-juin, pour une mission de médiation. Il s'agit des chefs d'Etat du Congo-Brazzaville, d'Egypte, du Sénégal, d'Ouganda et de Zambie, en plus du numéro un sud-africain.

En mai dernier, évoquant déjà cette médiation africaine, Cyril Ramaphosa avait assuré que les

dirigeants russe et ukrainien, Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky, avaient donné leur accord pour recevoir cette mission de paix du continent militant pour «un cessez-le-feu et une paix durable dans la région».

Entre temps, les ministres des Affaires étrangères des six pays concernés devraient «finaliser les éléments d'une feuille de route vers la paix», toujours selon la présidence sud-africaine.

L'Afrique du Sud figure parmi les pays qui ont choisi de garder une position neutre dans le conflit russo-ukrainien, privilégiant le dialogue pour résoudre la crise. Cette position et sa proximité affichée avec la Russie ne sont pas vues d'un bon œil par certains pays occidentaux.

• Article paru le 10 juin 2023

Malte s'aligne avec les pays soutenant le plan d'autonomie pour le Sahara présenté par le Maroc

Malte a salué, lundi, le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007, qu'il a considéré comme une contribution sérieuse et crédible au processus politique mené par l'ONU pour une résolution définitive du conflit autour du Sahara.

C'est ce qui ressort d'une Déclaration conjointe adoptée à l'issue des entretiens à Rabat entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre maltais des Affaires étrangères et européennes et du commerce, Ian Borg, en visite de travail au Maroc.

«Malte considère le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 comme une contribution sérieuse et crédible au processus politique mené par l'ONU pour faire avancer le processus vers une résolution définitive de la question du Sahara», affirme Ian Borg, dans le texte.

Dans cette Déclaration, Malte encourage toutes les parties à faire preuve d'une plus grande volonté politique en faveur d'une solution définitive et à se réengager dans les efforts de l'ONU dans un esprit de réalisme et de compromis.



I'ONU pour une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable pour les parties au conflit.

Les deux ministres ont réaffirmé l'exclusivité de l'ONU dans le processus politique et réaffirmé leur soutien aux résolutions 2602 et 2654 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui notaient le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique, réaliste, pratique, durable et mutuellement acceptable.

Par ailleurs, lors d'un point de presse, les deux ministres ont appelé à une meilleure intégration économique et politique de l'espace méditerranéen et ont souligné l'importance d'appréhender le bassin euro-méditerranéen en tant qu'espace d'opportunités qui offre des solutions à nombre de défis auxquels font face les pays de la région, notamment dans des secteurs vitaux comme celui de l'énergie qui a été fortement impacté en raison notamment de la crise ukrainienne.

En marge de leurs entretiens, l'Académie Marocaine des Etudes Diplomatiques et l'Académie Méditerranéenne des Etudes Diplomatiques de Malte ont signé un mémo-randum d'entente visant à renforcer la coopération entre les deux parties en matière de recherche et de formation, d'échange de documents, d'études et d'expertises.

• Article paru le 06 juin 2023

Le chef de la diplomatie a réitéré le soutien de longue date de son pays au processus mené par

La RDC et la CPI signent un protocole d'accord de coopération



La ministre de la Justice et garde des sceaux en République démocratique du Congo (RDC), Rose Mutombo, et le Procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, ont signé, jeudi 1er juin à Kinshasa, un protocole d'accord de coopération, en présence du président congolais Félix Tshisekedi.

Cet accord, qui est pour lutter contre l'impunité face aux crimes de guerre et contre l'humanité commis dans l'Est de la RDC, intervient à l'issue d'une mission de travail de quatre jours dans le pays par Karim Khan.

Arrivé lundi 29 mai à Kinshasa, le procureur s'est rendu par la suite à l'Est du pays où il dit avoir «vu des enfants qui ont été violés, qui ont donné naissance à des enfants qui à leur tour ont été violés». Pour lui, «ce cycle continuera, à moins que nous construisions de nouveaux partenariats».

Lors de la cérémonie de signature, Karim Khan a estimé que l'accord devrait donner l'occasion aux deux parties signataires de matérialiser «une volonté de travailler dur, de rendre la justice, d'envisager des options plus imaginatives, une solution holistique incluant la justice transitionnelle, la justice internationale et la justice locale».

Selon le procureur, si beaucoup d'actions ont été accomplies en faveur des victimes dans le pays, beaucoup reste encore à faire aussi. «Nous devons reconnaître que, vous avez fait beaucoup de choses. Votre pays a fait énormément de choses mais, le reste. Le recours doit être accéléré nous devons accélérer le règlement».

«Comment accélérer ?

s'est-il interrogé, avant de répondre qu'«il faut faire les choses autrement. Avoir une approche beaucoup plus holistique, une approche beaucoup plus générale pour faire en sorte qu'on ne restera pas là encore 20 ans après à parler de ces crimes».

Le procureur a souligné, par ailleurs, la volonté de la CPI de travailler avec la RDC dans une «nouvelle dynamique (...) pour faire mieux».

Dans ses déclarations, le président congolais est revenu sur l'agression du Rwanda qui soutiendrait la rébellion M23 actuellement active dans la partie orientale de la RDC. «Au cours de ces dernières années, les actes d'agression visant un état membre comme ceux actuellement injustement dirigé contre la République démocratique du Congo par l'un de ses voisins se sont multipliés (...) Face à cette réalité, il est important que les Etats membres puissent réaffirmer leur adhésion aux valeurs de la Cour».

• Article paru le 02 juin 2023

La BAD approuve un financement pour soutenir les femmes et les jeunes dans le secteur de l'agro-industrie au Kenya



Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, ce lundi dans un communiqué, un investissement en fonds propres de 18 millions d'euros dans l'Africa Guarantee Fund (AGF) et un autre de 1,2 million d'euros pour soutenir les jeunes et les entrepreneuses engagés dans les chaînes de valeur agricoles au Kenya.

Ce financement, approuvé par le Conseil d'administration de la BAD, le 6 juin 2023 à Abidjan, a été fourni par l'Union européenne (UE) dans le cadre de son partenariat avec la Banque.

Selon la directrice générale de la BAD pour l'Afrique de l'Est, Nnenna Nwabufo, cette approbation constitue «une nouvelle étape importante dans la mise en œuvre du partenariat avec l'Union européenne, qui témoigne également de l'importance accordée au rôle des femmes et des jeunes dans le secteur agricole au Kenya».

Le communiqué souligne que la demande de financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) demeure non satisfaite au Kenya et a été aggravée par les perturbations causées par la pandémie de Covid-19. La Société financière internationale (SFI, filiale de la Banque mondiale) estime le déficit de financement des PME à 19,38 milliards de dollars, ce qui représente 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays.

Les femmes se heurtent à de nombreuses contraintes qui entravent leur accès au financement et la croissance de leurs entreprises. Il s'agit notamment, poursuit le texte, d'un manque de compétences en gestion d'entreprise, d'obstacles juridiques, sociaux et politiques, d'un accès limité aux réseaux et à l'information, et d'options de financement inadéquates pour répondre à leurs besoins spécifiques.

La même source indique que les banques perçoivent souvent les entreprises dirigées par des femmes comme risquées en raison de la piètre qualité ou du faible nombre d'actifs pouvant servir de garantie et de la taille généralement plus petite des entreprises.

Par conséquent, soutenir les entrepreneuses et catalyser l'investissement privé dans ce segment sont des mesures cruciales pour favoriser une croissance économique inclusive au Kenya.

L'Africa Guarantee Fund (AGF) est une institution financière panafricaine privée non bancaire à responsabilité limitée dont le siège se trouve à Nairobi, au Kenya. Son objectif est de stimuler l'accès des PME au financement et au développement des capacités, permettant ainsi d'accroître l'emploi et de réduire la pauvreté.

• Article paru le 26 juin 2023

Le FMI octroie un prêt de plus de 32 millions à Madagascar



Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé l'achèvement, mercredi, par son Conseil d'administration, de la quatrième revue du programme économique Facilité Elargie Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Cet achèvement de la revue permet le décaissement d'environ 32,7 millions de dollars pour couvrir les besoins de financement extérieur et budgétaire, précise le communiqué de l'institution financière publié ce jeudi. Le nouveau montant porte le total des décaissements au titre de l'accord à environ 228,7 millions de dollars.

Selon la déclaration faite, à l'issue de la discussion du Conseil d'administration, par Antoinette Sayeh, Directrice générale adjointe et Présidente par intérim dudit Conseil, Madagascar continue de faire face à un environnement difficile, avec de multiples chocs climatiques, une croissance plus lente et de fortes pressions inflationnistes, qui pèsent sur les segments les plus vulnérables de la population.

Les autorités ont fait des progrès dans l'avancement des réformes structurelles, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'exécution budgétaire et la gouvernance, mieux contrôler l'inflation et renforcer les politiques de résilience climatique, poursuit-elle.

Parmi les recommandations du Conseil figurent la mobilisation des recettes intérieures, notamment par la mise en œuvre de réformes de l'administration fiscale et la réduction des dépenses fiscales coûteuses, ainsi que des mesures de maîtrise des dépenses en vue d'atteindre les objectifs budgétaires du programme.

D'après les projections du FMI, la croissance de Madagascar devrait se stabiliser à 4,0 % et l'inflation annuelle moyenne dépasser 10 % en 2023.

• Article paru le 22 juin 2023

La Banque mondiale ANNONCE UN NOUVEAU CADRE DE PARTENARIAT AVEC la Tunisie

Le Groupe de la Banque mondiale a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau Cadre de partenariat-pays (CPF) avec la Tunisie, d'une durée de cinq ans, devant appuyer le plan de développement du gouvernement en faveur d'une expansion économique qui profite à tous, crée des emplois de qualité et renforce la résilience aux changements climatiques.

Le nouveau CPF, qui s'appuie sur le plan de développement? 2023-2025 de la Tunisie et sa Vision? 2035, a été conçu sur la base du diagnostic pays systématique (SCD) réalisé par la Banque mondiale, ainsi que sur son prochain rapport national sur le climat et le développement.

Il vise trois résultats principaux, à savoir la création d'emplois de qualité par le secteur privé, le renforcement du capital humain et l'amélioration de la résilience au changement climatique et la réduction des émissions de carbone.

Dans son application, le plan touchera aussi à d'autres questions telles que celles du genre et de l'égalité des sexes, ou encore de la migration vue comme une source d'opportunités pour le pays.

Cité dans le communiqué, le vice-président de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Ferid Belhaj, indique que la «nouvelle stratégie fixe le cadre sur lequel la Banque mondiale et la Tunisie pourront intensifier des programmes de nature à libérer le potentiel économique du pays et promouvoir un avenir meilleur pour ses habitants».

De son côté, le ministre Tunisien de l'Économie et de la Planification, Samir Saied, relève que «le Cadre de partenariat entre la Tunisie et le Groupe de la Banque mondiale pour la période 2023-27 est une étape importante dans nos efforts de coopération destinés à favoriser une croissance inclusive et durable».



«Grâce à ce partenariat, nous aspirons à faire progresser la protection sociale, l'éducation, la santé, et l'amélioration du climat des affaires afin de stimuler l'innovation, ainsi que la croissance verte tout en réduisant les disparités régionales et en favorisant l'inclusion sociale», soutient-il.

Quant au représentant résident de la Banque mondiale pour la Tunisie, Alexandre Arrobbio, il estime que «si le CPF soutient l'obtention de résultats principaux durables à moyen terme, il répond également à des priorités à court terme, notamment le soutien direct aux familles les plus durement touchées par les crises, l'accès des petites et moyennes entreprises au financement, et la production d'énergie renouvelable».

Le CPF sera mis en œuvre conjointement par la Banque mondiale, la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), avec une enveloppe annuelle sur cinq ans d'environ 400 à 500 millions de dollars, auxquels s'ajouteront des investissements d'IFC et des garanties de la MIGA.

• Article paru le 16 juin 2023

Mali : Plainte contre les enquêteurs de l'ONU

Le Procureur général près la Cour d'appel de Bamako, au Mali, a informé, lundi dans un communiqué, l'opinion nationale et internationale, du dépôt d'une plainte contre les membres de la mission spéciale d'établissement des faits, auteurs du rapport publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme le 12 mai 2023.



Ce rapport fait état de prétendues exactions commises par les Forces Armées maliennes (FAMA) sur des populations civiles lors d'une mission à Moura, en date du 19 juin 2023.

Le Procureur de la République du Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée a été saisie d'une plainte formulée par la Direction générale du contentieux de l'Etat contre les membres de la mission spéciale d'établissement des faits, tous coauteurs ou complices des faits de crimes tels que l'espionnage, l'atteinte au moral des armées de la terre ou de l'air, le faux et usage de faux, ainsi que l'atteinte à la sûreté extérieure de l'État, précise le communiqué. Ces faits seraient punis par les dispositions du Code pénal malien.

Le texte souligne enfin que, conformément à la procédure en vigueur en la matière, les formalités prescrites seront observées.

• Article paru le 20 juin 2023



L'ANCIEN PRÉSIDENT CENTRAFRICAIN **Alexandre N'Guendet** VISÉ PAR UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE

La justice centrafricaine a annoncé, lundi 12 juin, l'ouverture d'une enquête judiciaire à l'encontre de l'ancien président de la Transition en Centrafrique (2013-2016), Ferdinand-Alexandre N'Guendet.

Le procureur près le tribunal de Grande instance de Bangui indique, dans un communiqué, avoir «constaté depuis ces derniers temps, qu'un groupe de personnes se présentant comme membres actifs d'une organisation criminelle dénommée Collectif des officiers libres des forces armées Centrafricains (Cofac), est à l'origine de multiples déclarations manifestement subversives sur les réseaux sociaux tendant à provoquer des troubles graves à l'ordre et à la paix dans la ville de Bangui».

Le document souligne une publication du 18 mai 2023 dans laquelle ce groupe criminel informe de la désignation d'un certain Rodrigue Charly Kokama comme porte-parole du Cofac. Ce dernier a publié une vidéo devenue virale, dans laquelle il appelle les forces vives à une insurrection populaire suivie d'un coup d'Etat, tout en faisant appel à l'ancien président de la Transition, afin de renverser le pouvoir en place.

«Comme pour répondre à l'appel, Monsieur Ferdinand Alexandre N'Guendet s'est auto proclamé chef de l'État de transition», note le communiqué, ajoutant que la justice a ainsi ouvert une enquête contre le porte-parole du Cofac et N'Guendet pour «mouvement insurrectionnel contre les pouvoirs publics en vue de déstabiliser les institutions de la République».

La semaine passée, l'armée centrafricaine s'est désolidarisée d'une déclaration faite le 1er juin 2023 sur les réseaux sociaux par l'ancien président, soulignant avoir favorablement répondu à l'appel de certains officiers qui lui auraient demandé de renverser le régime en place.

«M. Nguendet voulait faire comprendre au peuple centrafricain, aux représentations diplomatiques et consulaires accréditées en RCA et à la communauté internationale qu'il a accepté l'appel du personnel des forces de défense et de



sécurité ; en ciblant la sphère des officiers généraux dont les noms, prénoms et numéros matricule ont été cités de façon maladroite afin de prendre la direction politique du pays de manière inconstitutionnelle», a dénoncé un membre du collectif des officiers généraux de l'armée nationale, le général de brigade Arcadius Bétibangu.

«Il importe de noter que l'armée reste et demeure loyale et apolitique. Ce discours irresponsable constitue pour les forces de défense et de sécurité une atteinte à la démocratie, une incitation à la rébellion, un recours à la violence et un non-respect des droits humains en République centrafricaine», martèle le communiqué du collectif.

Et d'ajouter, «les forces de défense et de sécurité tiennent à lui rappeler que les galons dans les armées sont des récompenses régies par des textes portant statut général du militaire.

Sa déclaration du 1er juin 2023, selon la notion de la défense nationale, est une menace majeure contre l'Etat centrafricain, son intégrité territoriale ainsi que la forme actuelle des institutions».

Les forces de défense et de sécurité et le collectif des officiers généraux disent prendre «les dispositions qui s'imposent et se réservent le droit de poursuivre M. Nguendet devant la justice».

• Article paru le 14 juin 2023

Gabon :

Le Centre gabonais des élections fixe la présidentielle au 26 août

Le Centre gabonais des élections (CGE), organe chargé de l'organisation des scrutins, a proposé, son assemblée générale à Libreville, un projet de calendrier qui prévoit la tenue, le 26 août prochain, de l'élection présidentielle, des législatives et des locales.

«Le Centre gabonais des élections présente aujourd'hui un projet de calendrier pour des scrutins se tenant le 26 août, à tour unique, combinant les élections présidentielle, des députés de l'Assemblée nationale et des membres des conseils départementaux et municipaux», a annoncé son président, Michel Stéphane Bonda.

Cette programmation, à la même date de ces scrutins, est une première dans le pays. Reste à ce qu'elle soit entérinée ou modifiée par le gouvernement, par décret pris en Conseil des ministres.

Le dépôt des candidatures se clôture le 11 juillet. La campagne débutera le 11 août pour l'élection présidentielle et le 16 août pour les législatives et les locales. La date de clôture de la campagne pour toutes ces élections est fixée au 25 août à minuit.



Le président sortant Ali Bongo, 64 ans, n'a pas encore annoncé clairement sa décision de briguer un troisième mandat, mais ses déclarations ne laissent aucun doute à ce sujet. Le parti au pouvoir, le Parti démocratique gabonais (PDG), qui le considère comme son «candidat naturel», assure que la Constitution autorise à Bongo de se porter candidat à sa propre succession.

Alors que le Gabon est dirigé depuis une cinquantaine d'années par la famille Bongo, l'opposition ne cesse de dénoncer un «pouvoir dynastique».

• Article paru le 26 juin 2023

Mali : Le CSP-PSD ne reconnaît pas la nouvelle Constitution

Le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) au Mali a indiqué, dans un communiqué publié mercredi, qu'il ne saurait reconnaître le texte de la nouvelle Constitution, compte des «irrégularités qui ont entaché tout le processus de cette Constitution qui n'est ni inclusive ni consensuelle».

Le CSP-PSD qui regroupe les Mouvements Signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, en l'occurrence la CMA, la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger et une partie des mouvements de l'inclusivité, regrette que ces observations faites avant le référendum du 18 juin n'aient pas été prises en compte.

Aussi, le cadre informe l'opinion nationale et internationale que dans les zones qu'il contrôle, particulièrement la région de Kidal et la quasi-totalité des localités (communes et cercles) des régions de l'Azawad /Nord Mali, aucun vote ne s'est déroulé le 11 ni le 18 juin, à l'exception de chef lieux des régions et des cercles de la région de Gao, de Tombouctou et Ménaka ville où les urnes ont été bourrées sans retenue.

Par ailleurs, s'exprimant au sujet de la demande des autorités maliennes du «retrait sans délai» de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), le CSP-PSD s'est dit consterné par ladite demande faite lors de la dernière réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU, et met en garde contre les conséquences directes sur les populations déjà fragilisées par le terrorisme et le sous-développement.

Faut-il rappeler que la Minusma, en plus de sa mission multidimensionnelle, est la cheville ouvrière des parties garantes de la mise en œuvre



et du suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu de processus d'Alger, s'est interrogé le CSP-PSD.

Rappelant que l'une des missions initiales de la Minusma est l'appui multiforme au processus de paix, le Cadre estime que le retrait de la Minusma sera un coup fatal porté délibérément contre l'Accord pour la paix dont la mise en œuvre est poussive depuis sa signature et dont le gouvernement Malien porte l'entièvre responsabilité.

En conséquence, le départ de la Minusma sans autre alternative crédible constituerait une menace pour la sécurité au Mali et toute la région, soutient le CSP-PSD qui, se disant conscient de cet état sans équivoque de faits, demande renouvellement de son mandat, conclut le communiqué signé par son porte-parole, Mohamed Elmaouloud Ramadane.

Soulignons que les résultats du référendum sont attendus ce vendredi 23 juin.

• Article paru le 22 juin 2023

RDC: Le parti ECIDE ne déposera pas les candidatures tant que le fichier électoral ne sera pas audité par un cabinet indépendant



Le leader du parti politique «Engagement pour la citoyenneté et le développement» (ECIDE) en République démocratique du Congo (RDC), Martin Fayulu, a annoncé, ce lundi au cours d'une conférence de presse à Kinshasa, sa décision de conditionner le dépôt des candidatures de sa formation par l'audit du fichier électoral par un cabinet extérieur compétent.

«Nous annonçons à l'option nationale et internationale que nous avons décidé de ne pas déposer les candidatures de nos membres à tous les niveaux des élections, tant que le fichier électoral, la liste des électeurs ne sera pas refaite dans la transparence et auditer par un cabinet extérieur compétent en la matière», a-t-il fait savoir.

Fayulu ne fait pas confiance à l'audit externe du fichier électoral organisé à Kinshasa du 15 au 20 mai par la Commission électorale nationale indépendante. Les cinq experts nationaux et internationaux sélectionnés avaient présenté les conclusions de leur travail d'audit le 22 mai.

En gros, l'opposant relève des abus dans le processus électoral en cours. Il a souligné «l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs (qui) s'est déroulée dans l'opacité la plus totale», le nombre d'électeurs donné par la CENI qui serait «totalement faux», avec «des noms fabriqués, des personnes décédées, des mineurs et d'autres personnes qui ne peuvent pas être électeurs». «Au regard de la gravité de la situation, nous disons non à une

parodie électorale», a-t-il martelé, exigeant «un minimum de consensus autour des règles de jeu et les principes devant conduire les acteurs aux élections de décembre 2023».

Fayulu s'en est pris au président au pouvoir qu'il accuse toujours de lui avoir volé sa victoire en 2019.

D'après lui, Félix Tshisekedi «veut obtenir un autre mandat frauduleux afin de changer la Constitution en rallongeant le mandat du président de la République à sept ans, ainsi il pourra rester le plus longtemps possible au pouvoir pour parachever le projet de balkanisation de notre pays, diviser les congolais par le tribalisme, pérenniser la corruption et brader les ressources du pays».

Il a appelé la communauté internationale à se montrer «sensible à la souffrance (...) du peuple congolais» et à ne déployer aucune mission d'observation dans les circonstances actuelles.

L'ECIDE sollicite «l'implication des présidents de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et du président de la République du Congo, comme en 2016, de manière à mettre toutes les parties prenantes congolaises ensemble afin d'introduire les correctifs nécessaires au processus et de s'accorder sur les règles du jeu électoral».

• Article paru le 19 juin 2023

Sénégal : Bientôt il n'y aura plus d'activités politiques à Touba



La ville de Touba, siège de la confrérie musulmane des Mourides au Sénégal, n'abritera plus des activités politiques, selon ce qu'a selon ce qu'a décidé, le week-end dernier, le Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké.

Pour faire appliquer sa décision, il a ordonné aux Baye Fall de délocaliser l'ensemble des bureaux de vote qui se trouvent dans le périmètre de la cité religieuse, et ceci à quelques mois de la prochaine présidentielle de 2024. Ce qui revient à dire, d'emblée, que les électeurs de la ville devraient se déplacer pour accomplir leur droit civique.

Le khalife général des Mourides a pris cette mesure dans la suite des troubles qui ont

émaillé récemment la ville sainte, après la condamnation, le 1er juin, de l'opposant Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme pour corruption de la jeunesse.

Le 5 juin dernier, le président Macky Sall s'était rendu dans la ville de Touba pour rencontrer le khalife et discuter autour de la crise politique que traverse le pays. Rien n'avait filtré de leur conversation.

Certains observateurs craignent de conséquences fâcheuses de la décision de Serigne Mountakha Mbacké et appellent à la discussion avec le guide religieux.

• Article paru le 13 juin 2023



Guinée : L'évolution de la mise en œuvre du chronogramme de la transition serait satisfaisante

Les autorités guinéennes seraient satisfaites du niveau d'évolution de la mise en œuvre du chronogramme de la transition, selon les conclusions d'une réunion de suivi présidée par le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé, à Conakry la capitale.

La rencontre a réuni autour d'une même table les membres du comité de pilotage du processus de retour à l'ordre constitutionnel, ainsi que des diplomates et des partenaires techniques et financiers (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Union européenne...).

«Pour nous, gouverner c'est rendre compte. Gouverner, c'est harmoniser les faits et les dits.

Donc ce matin, le gouvernement à travers le Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, a convié l'ensemble des ambassadeurs, des partenaires techniques et financiers, des acteurs sociopolitiques de notre pays, pour rendre compte du niveau de mise en œuvre de l'agenda de la transition», a indiqué Mory Condé.

«Aujourd'hui, au nombre des 10 points inscrits dans le chronogramme de la transition, nous avons présenté aux membres du comité de pilotage et aux membres du comité technique, les avancées en terme de mise en œuvre sur les trois premiers points à savoir le recensement général de la population et de l'habitation, le recensement administratif à vocation d'état civile et l'élaboration du fichier électoral», a-t-il poursuivi.

A en croire ses propos, les deux premiers points ont déjà démarré. Ce responsable gouvernemental reste convaincu que le délai d'exécution du chronogramme qui est de 24 mois devrait être respecté, jusqu'à preuve du contraire.

Dans ce cadre, il a appelé les partenaires techniques et financiers, qui ont pris des engagements d'accompagner la Guinée, de se mobiliser très rapidement pour permettre au gouvernement d'avoir les ressources nécessaires pour l'exécution des dix points de l'agenda de la transition dans le délai des 24 mois initialement convenu avec la CEDEAO.

Selon un calendrier de rencontre régulier fixé lors de la réunion, le comité technique, qui appui le comité de pilotage, se réunira chaque premier mercredi du mois pour faire le point de l'évolution de la situation en lien avec l'agenda de la transition.

• Article paru le 13 juin 2023



Sénégal: Macky Sall dénonce les attaques «devenues récurrentes et multiformes» contre son pays

Le Chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, est revenu, mercredi en Conseil des ministres, sur les récentes manifestations qu'a connues le pays et qui se sont soldées par 16 morts, selon le communiqué publié à l'issue de la réunion.

Il a saisi l'occasion pour présenter ses condoléances attristées à la nation et aux familles des victimes, tout en leur assurant du soutien et de la présence de l'Etat à leurs côtés. De même qu'il a souhaité un prompt rétablissement aux blessés civils, policiers et gendarmes.

Le dirigeant sénégalais a aussi salué le professionnalisme remarquable et la posture républicaine efficace des forces de défense et de sécurité qui ont permis de maîtriser, malgré tout, la violence sans précédent des attaques malveillantes, et d'arrêter les actes de vandalisme et de grand banditisme relevés.

Il a condamné fermement ces agressions caractérisées extrêmement graves contre l'Etat, la République et ses institutions et contre la nation sénégalaise à travers des violences humaines, des actes de saccages contre des biens publics et privés et des cyber-attaques contre des sites stratégiques du Gouvernement et des services publics vitaux, dont l'objectif était sans aucun doute de semer la terreur et de mettre à l'arrêt le pays.

Macky Sall a rappelé au Gouvernement l'impérative nécessité de protéger la République et de préserver la nation face aux attaques qui sont devenues récurrentes et multiformes visant la paralysie de notre économie, la mise à mal de l'image de marque de référence du Sénégal qui demeure, avant tout, une grande démocratie.

Toujours d'après le communiqué, devant la gravité sans commune mesure des faits, le Président a réitéré sa détermination à protéger la Nation, l'Etat, la République, ses valeurs, et ses fondements. Il a, à cet effet, ordonné l'ouverture d'enquêtes judiciaires immédiates et systématiques pour faire la lumière sur les responsabilités liées à ces évènements.

Il a demandé au gouvernement de préparer un Mémorandum complet sur les décès, actes de vandalisme et défiance vis-à-vis de l'Etat perpétrés à l'occasion de ces manifestations ; ainsi que de faire un bilan exhaustif des pertes économiques et des dégâts matériels causés pour avoir une évaluation exacte des préjudices subis.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a tenu particulièrement à rassurer ses compatriotes et les hôtes étrangers qui vivent sur le territoire national, sur les dispositions prises pour préserver la stabilité du pays et la sécurité des personnes et des biens.

• Article paru le 08 juin 2023

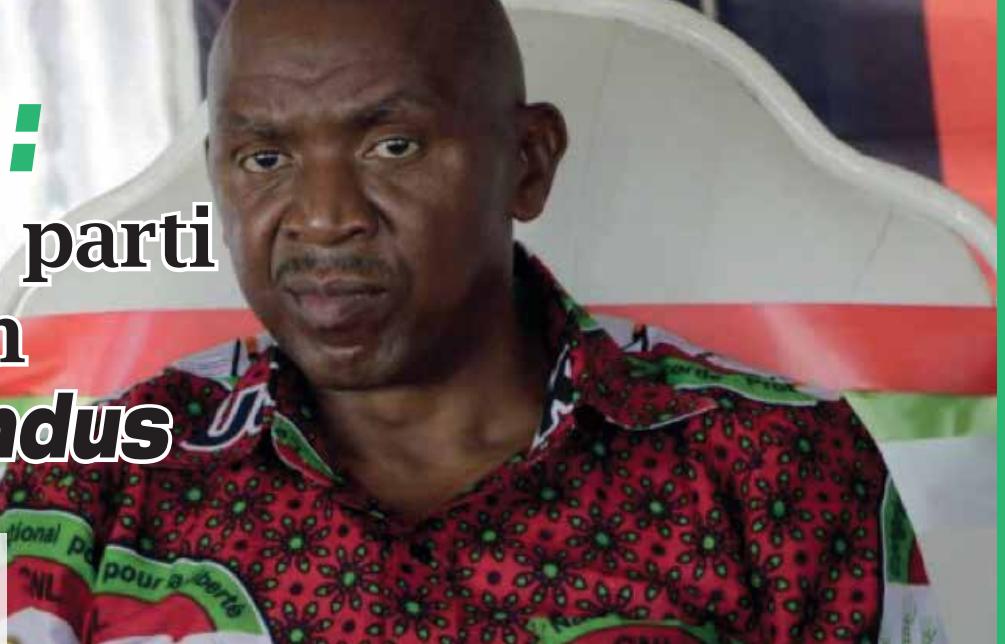
Burundi :

Le principal parti d'opposition CNL suspendus

Le principal parti d'opposition du Burundi, le Conseil national pour la liberté (CNL) d'Agathon Rwasa, a été suspendu par les autorités pour des raisons d'*irrégularités* par rapport aux statuts du parti, lesquelles ont été enregistrées lors de ses deux derniers congrès.

Ces deux moments étaient marqués par l'éviction du bureau politique de huit cadres opposés au leader du parti. Les responsables mis à l'écart avaient saisi le ministre de l'Intérieur, Martin Niteretse, qui avait dénoncé, fin mai, les initiatives prises à leur encontre.

Le ministre a adressé un courrier à Agathon Rwasa, rendu public ce



mardi, dans lequel il souligne que «toutes les activités organisées par les organes irrégulièrement mis en place sont suspendues à travers le pays», et que «seules les réunions organisées dans le but de dénouer les tensions au sein du parti sont autorisées».

En réaction à ces mesures gouvernementales, le SG du parti, Simon Bizimungu, a dénoncé «une violation grave de la Constitution et de la loi sur les partis politiques qui interdit (...) toute ingérence des pouvoirs publics dans le fonctionnement

des partis», ainsi qu'une «tentative de déstabiliser et d'affaiblir le CNL» avant les législatives de 2025.

Selon lui, il n'existe pas «de tensions ni de contestation au sein du CNL. C'est juste un petit groupe de huit personnes contestataires qui n'a aucun poids, sauf le soutien des pouvoirs publics».

Agathon Rwasa était candidat au scrutin présidentiel de 2020 remporté par Évariste Ndayishimiye.

• Article paru le 07 juin 2023

Sénégal : L'opposition réclame la démission de **Macky Sall** après la condamnation de **Sonko**

La coalition politique sénégalaise Yewwi Ask Wi (Libérer le peuple) a exigé, jeudi 1er juin, la démission du président Macky Sall qui, selon elle, serait derrière la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme pour «corruption de la jeunesse».

Dans un communiqué, la plateforme «accuse le président Macky Sall de haute trahison et exige sa démission immédiate». Elle appelle en même temps les sénégalais à «maintenir la mobilisation et à résister intensément et conformément à la Constitution partout dans le pays et la diaspora pour sauvegarder les droits et libertés de nos concitoyens, l'unité nationale et la démocratie sénégalaise».

L'opposant Ousmane Sonko, président du parti Pastef qui fait partie de la Coalition Yewwi Ask Wi, a été condamné

par une chambre criminelle de Dakar. A cette annonce, des manifestations violentes ont spontanément éclaté dans la capitale Dakar, à Kaolack et à Ziguinchor. D'après le gouvernement, neuf personnes auraient perdu la vie.

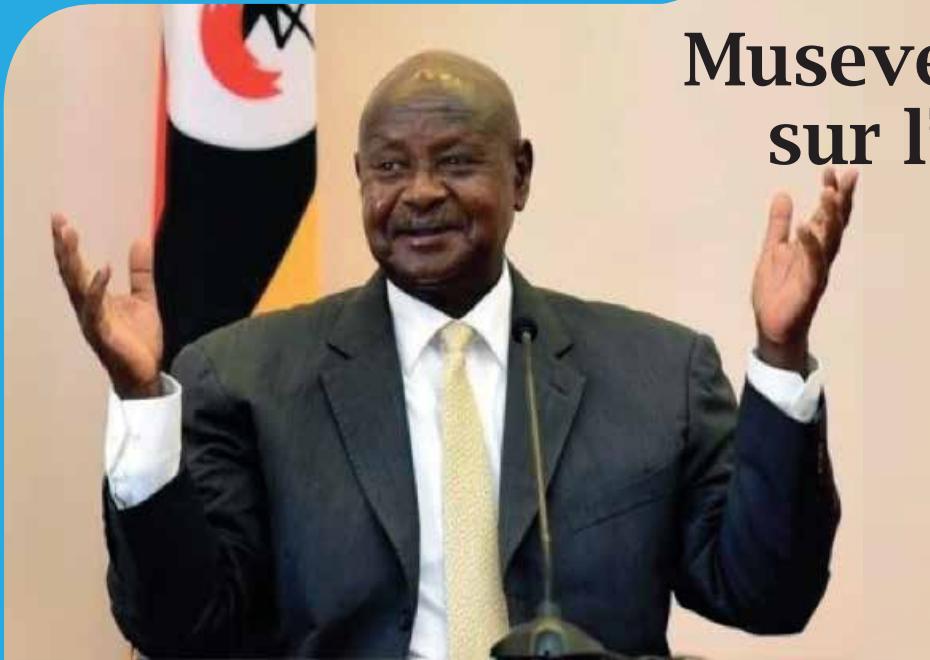
Si Ousmane a été finalement acquitté des faits présumés de viol et menaces de mort contre une employée d'un salon de beauté où il sollicitait le service de massage, entre 2020 et 2021, sa condamnation pour «corruption de la jeunesse» porte un coup dur à sa candidature à la présidentielle de février 2024.

L'ONG Amnesty international a appelé, ce vendredi, par la voix de sa Directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Samira Daoud, à mettre immédiatement un terme aux «arrestations arbitraires».

Elle a aussi invité «les autorités sénégalaises à libérer sans conditions Aliou Sané, coordinateur de Y'en a Marre détenu depuis le 30 mai, ainsi que deux membres de FRAPP, Bentaleb Sow, détenu depuis le 31 mai et Moustapha Diop, arrêté alors qu'il allait s'enquérir des nouvelles des personnes placées en détention à la gendarmerie Foire».



• Article paru le 02 juin 2023



Ouganda : Le président Museveni renseigne sur l'évolution de sa maladie

Alors que certaines rumeurs l'ont annoncé pour mort, à la suite des complications liées à la Covid-19, le chef d'Etat ougandais, Yoweri Museveni, a tenu à donner lui-même de ses nouvelles, comme pour démentir certaines informations le concernant.

Alors qu'il était au cinquième jour de son infection par le coronavirus, dimanche, il a déclaré sur Twitter avoir «bien dormi» la veille, «pendant 10 heures», et que certaines douleurs auraient disparu.

«Au départ, mercredi, il y avait une légère douleur musculaire, typique de la grippe habituelle (...) Cette douleur musculaire a maintenant disparu. De plus, les effets de l'infection contractée à la gorge» ne se font plus ressentir, a-t-il expliqué.

Toutefois, les tests effectués dimanche sont restés positifs, a-t-il précisé, ajoutant que «nous allons attendre encore quelques jours et vérifier à nouveau. Je reste en isolement à Nakasero».

Le président, âgé de 78 ans, a profité de cette occasion pour exhorter, «une fois de plus», ses compatriotes à se faire vacciner contre le coronavirus, et les personnes âgées à «recevoir des rappels».

• Article paru le 12 juin 2023

Niger et l'Allemagne signent un accord de financement pour la construction d'un hôpital de référence militaire

L'Allemagne qui avait promis soutenir le Niger dans le projet de construction de son premier hôpital militaire de référence, est passée à l'acte, en signant, financement avec l'Etat nigérien, à l'occasion de la visite de la Secrétaire d'Etat parlementaire allemande à la Défense, Siemtje Moller, à Niamey.

D'après le service de communication du ministère nigérien de la Défense nationale, les travaux de construction seront lancés d'ici deux mois environ. «La pose de la première pierre pour la construction du futur joyau est prévue en août prochain», indique-t-on.

Le ministre nigérien de la Défense Nationale, Alkassoum Indattou, qui a signé l'accord, s'est félicité de son aboutissement.

• Article paru le 05 juin 2023

Ce «projet d'une très grande importance permettra au Niger de disposer d'un hôpital militaire (...) sera une référence pour toutes les armées de la sous-région», a-t-il estimé.

Ce «projet d'une très grande importance permettra au Niger de disposer d'un hôpital militaire (...) sera une référence pour toutes les armées de la sous-région», a-t-il estimé.



L'Allemagne avait annoncé, à cette occasion, un renforcement de sa coopération militaire avec le Niger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.



Soudan : Les FSR annoncent un cessez-le-feu unilatéral pour *la fête de l'Aïd al-Adha*

Le commandant des Forces soudanaises de soutien rapide (FSR), qui sont en guerre contre l'armée régulière du Soudan, a annoncé un cessez-le-feu «unilatéral» de 48 heures, à compter de ce mardi 27 juin, en raison de la fête musulmane de l'Aïd al-Adha.

«Nous déclarons un cessez-le-feu unilatéral, sauf en cas de légitime défense, à la veille de l'Aïd et le jour de l'Aïd al-Adha», a fait savoir Mohammad Hamdan Dagalo, à travers un enregistrement audio publié la veille sur Facebook.

Les paramilitaires des FSR et l'Armée nationale soudanaise s'affrontent depuis le 15 avril, avec à l'affiche de nombreux morts (plus de 1000 civils tués et des milliers d'autres blessés) et des déplacés (plus de 2,2 millions de personnes selon l'Organisation internationale pour les migrations).

Les cessez-le-feu annoncés ne sont pas toujours respectés à la lettre par les deux parties qui s'accusent mutuellement.

Les agences de l'ONU dénoncent de plus en plus des catastrophes humanitaires.

Hamdan Dagalo, a reconnu les «conditions humanitaires difficiles» causées par le conflit et espère que l'Aïd al-Adha donnera l'occasion aux Soudanais de se réconcilier. «Nous espérons sortir de la guerre plus unis et plus forts», a-t-il laissé entendre.

La semaine passée, le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), Hissein Brahim Taha, a lancé un appel à toutes les parties, à l'occasion de l'Aïd al-Adha, d'œuvrer à parvenir à une cessation complète des hostilités.

Il a également appelé toutes les puissances régionales et internationales concernées par la crise soudanaise à ne pas baisser les bras dans l'effort d'obtenir un cessez-le-feu immédiat, pour une paix globale.

• Article paru le 27 juin 2023

MALI : ONZE BLESSÉS DONT DEUX GRAVES APRÈS LE RENVERSEMENT D'UN HÉLICOPTÈRE DE LA MINUSMA PAR LE VENT



La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a donné jeudi un nouveau bilan de 11 blessés dont 2 graves suite au renversement de son hélicoptère par des vents violents sur le tarmac de l'aéroport de Gao, au nord du Mali.

«11 blessés maintenant confirmés, dont 2 dans un état critique et 9 légèrement.

Notre hôpital leur fournit des soins médicaux. Nous leur adressons nos vœux de rétablissement»,

affirme la mission sur son compte Twitter.

L'incident, survenu quelques heures plus tôt, a eu lieu après l'atterrissement de l'appareil. «Ce n'est pas un crash», les membres de l'équipage et les passagers «ont tous quitté l'appareil et reçoivent des soins médicaux. Aucun incendie signalé», a déclaré la Minusma dans un précédent tweet.

La Minusma a été créée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, du 25 avril 2013, pour appuyer le processus politique dans ce pays, selon son site.

Une année après, le Conseil a décidé d'axer le mandat de la Mission sur des tâches prioritaires telles que la sécurité, stabilisation et protection des civils, l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, ainsi qu'à l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l'homme, et à l'aide humanitaire.

• Article paru le 16 juin 2023

Un Casque burkinabè BLEU TUÉ AU MALI

Un Casque bleu du Burkina Faso a péri, vendredi 9 juin, dans une attaque à Ber town, dans la région de Tombouctou au Mali. Huit autres Casques bleus ont été blessés.

Ces soldats de la paix faisaient partie d'une patrouille ciblée dans une attaque à l'engin explosif improvisé, suivie de tirs directs, selon Stéphane Dujarric, Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, s'exprimant lors de son point de presse quotidien.

«Cette perte tragique nous rappelle les risques auxquels les Casques bleus s'exposent au Mali et ailleurs dans le monde, alors qu'ils travaillent sans relâche pour ramener la stabilité et la paix», a-t-il déploré.

Le Conseil de sécurité a condamné avec la plus grande fermeté cette attaque perpétrée contre la Mission de l'ONU au Mali (MINUSMA). Ses membres ont adressé leurs condoléances les plus sincères et leur solidarité aux familles des victimes ainsi qu'au Burkina Faso.

Ils ont également présenté leurs condoléances à l'ONU et souhaité un prompt et complet rétablissement aux blessés, tout en rendant hommage à tous les soldats et soldates de la paix qui mettent leur vie en danger.

Les membres du Conseil ont demandé au Gouvernement malien de transition d'ouvrir rapidement une enquête sur cette attaque, avec l'appui de la MINUSMA, d'amener les auteurs à en



répondre devant la justice et de tenir le pays fournisseur de contingents concerné au fait des progrès accomplis, conformément aux résolutions 2518 (2020) et 2589 (2021) du Conseil de sécurité.

Le Conseil a rappelé que le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constituait une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales. Ceux qui commettent, organisent, financent ou commanditent ces actes de terrorisme inqualifiables devaient être traduits en justice, a-t-il souligné.

Il a réitéré son plein soutien à la MINUSMA qui, selon lui, devrait disposer de toutes les capacités nécessaires pour s'acquitter de son mandat et promouvoir la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix des Nations Unies, conformément à la résolution 2640 (2022) du Conseil. Les membres du Conseil ont souligné que ces actes odieux n'affaibliraient en rien leur détermination à continuer d'épauler le processus de paix et de réconciliation au Mali.

• Article paru le 10 juin 2023

L'ONU assure qu'elle va RETIRER SA FORCE DE LA RDC, mais DE FAÇON GRADUELLE ET RESPONSABLE



Si le départ de la force de maintien de la paix en République démocratique du Congo (RDC) tend à devenir un acquis, le patron des opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, a attiré l'attention, mercredi à l'occasion d'une conférence de presse à Kinshasa, sur le fait que ce retrait devrait se faire de manière «graduelle et responsable»

Tout en assurant que l'ONU étudie comment retirer sa force «le plus rapidement possible», le français Lacroix a tenté également de dresser un tableau embarrassant de la situation à l'Est de la RDC où il a séjourné en fin semaine dernière, avec au programme la visite d'un camp de déplacés, entre autres.

Alors qu'il existe «une frustration d'une partie de la population (...), parce que la situation sécuritaire est encore préoccupante», il y a également des centaines de milliers de déplacés «protégés quasi exclusivement» par des Casques bleus de la MONUSCO (Mission de l'ONU en RDC) dans l'Est, qui ne veulent pas les voir partir, d'après le responsable onusien.

«En Ituri mais aussi dans d'autres provinces où nous sommes présents, il y a des centaines de milliers de personnes qui sont protégées aujourd'hui quasi exclusivement et souvent exclusivement par la présence de la MONUSCO», a-t-il fait observer.

Si la MONUSCO «partait demain, ces civils seraient en très grave danger d'être massacrés.

Les populations que nous rencontrons dans les camps, dans les sites de déplacés nous disent : restez, surtout ne partez pas», a-t-il poursuivi.

Lacroix a ainsi relevé la nécessité d'une «montée en puissance de l'Etat congolais» pour éviter un vide sécuritaire qui pourrait être fatal pour les populations. Il a aussi évoqué, comme recommandation possible au Conseil de sécurité de l'ONU, un appui aux forces régionales africaines déjà déployées ou envisagées dans l'Est de la RDC.

Par ailleurs, le patron des opérations de paix de l'ONU a souligné qu'il «y a aussi des manipulations, des fake news (...), parce que tout le monde n'a pas intérêt au retour de la paix».

La MONUSCO (anciennement MONUC) est présente en RDC depuis 1999 et compte environ 16.000 soldats de la paix. Elle figure parmi les plus importantes et plus coûteuses missions de l'ONU au monde.

En juillet 2022, des manifestations anti-MONUSCO avaient éclaté dans quelques villes à l'Est du pays, faisant plusieurs morts dont cinq Casques bleus.

• Article paru le 08 juin 2023

Le Maroc et les Etats-Unis LANCENT L'EXERCICE MILITAIRE «Lion d'Afrique» 2023



Les Forces armées royales (FAR) au Maroc et les Forces armées américaines ont donné le coup d'envoi de la 19ème édition de l'exercice «African Lion», à l'occasion d'une cérémonie organisée lundi au siège de l'Etat-Major de la Zone Sud à Agadir, dans le centre du Royaume, selon un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

Ces manœuvres conjointes, organisées par les deux armées, se tiendront jusqu'au 16 juin, avec la participation d'autres pays.

La cérémonie d'ouverture a été l'occasion de présenter le thème de l'exercice et les différentes activités au programme de cet exercice multinational inter-armées.

Il s'agit, selon le communiqué, de l'exercice de planification opérationnelle pour les cadres des États-Majors de la «Task Force», les exercices tactiques terrestres, maritimes, aériens et combinés, de jour et de nuit.

Un exercice combiné des forces spéciales, des opérations aéroportées, un hôpital militaire de campagne prévoyant des prestations chirurgicaux-médicales au profit de la population, et les exercices de lutte contre les armes de destruction massives, sont autant d'autres manœuvres prévues.



Les exercices se dérouleront dans sept régions du Maroc, à savoir Agadir, Tiznit et Tafnit (centre), Tan-Tan et Mahbas (région du Sahara), Kénitra et Ben Guerir (nord).

D'après l'Etat-Major Général des FAR, «African Lion» est un exercice qui «contribue à consolider la coopération militaire maroco-américaine et à renforcer l'échange entre les forces armées de différents pays, en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région».

• Article paru le 06 juin 2023

RDC: LE MANDAT DE LA FORCE RÉGIONALE DE L'EAC PROROGÉ jusqu'au 8 SEPTEMBRE

La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) a décidé, mercredi 31 mai à Bujumbura (Burundi), à l'issue du 21e sommet de l'organisation, de proroger, jusqu'au 8 septembre, le mandat de sa force régionale déployée en République démocratique du Congo (RDC).

Ce sommet qui a duré trois jours était, entre autres, consacré à l'évaluation de la conduite des opérations militaires menées par la force régionale dans la province du Nord-Kivu, dans l'Est de la RDC en proie à l'insécurité, sachant que son mandat devrait prendre fin ce jeudi 01 juin.

Deux chefs d'Etat étaient présents au rendez-vous, notamment le kényan William Ruto et le burundais Evariste Ndayishimiye, également président en exercice de l'EAC. Les autres pays de la Communauté étaient représentés par des membres du



Le prolongement de ce mandat a fait réagir plusieurs observateurs, étant donné que, début mai, le président congolais Félix Tshisekedi avait laissé entendre que la force régionale de l'EAC pourrait être invitée à quitter le pays fin juin, dans la mesure où sa mission «n'est pas remplie», trois mois après son déploiement complet.

Le dirigeant de la RDC avait également dénoncé une complaisance des contingents de certains pays de l'EAC avec la rébellion M23 qui s'affronte avec l'armée congolaise. Depuis plusieurs mois, Kinshasa accuse Kigali de soutenir ce mouvement rebelle.



En tout cas, l'EAC dit avoir maintenu sa force pour consolider les «progrès» réalisés sur le terrain. Le sommet a décidé également du pré-cantonnement des rebelles du M23 à Rumangabo (Nord-Kivu).

Par ailleurs, «le sommet a de nouveau appelé toutes les parties à désamorcer les tensions et à utiliser les mécanismes régionaux, continentaux et internationaux en place pour résoudre tous les conflits et aller vers la paix dans l'Est de la RDC».



• Article paru le 01 juin 2023

Zambie :

Un fils de l'ex-Président Lungu arrêté pour corruption

La police zambienne annoncé, cette semaine dans un communiqué, l'arrestation de Daliso Lungu, un homme d'affaires de 36 ans, soupçonné de posséder des biens qui seraient des produits du crime.

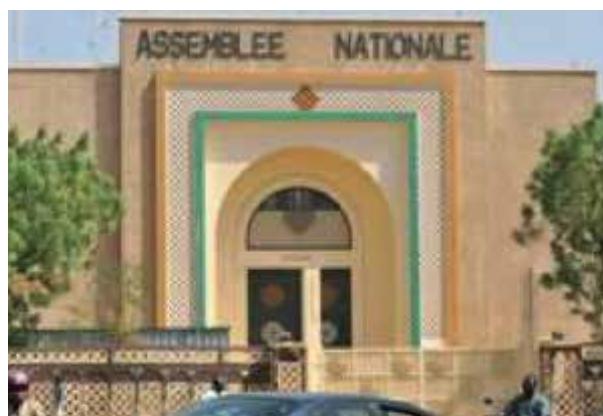
Ce fils de l'ancien président Edgar Lungu a été mis aux arrêts avec sa femme, Matildah Milanga, avec qui ils sont directeurs d'une société dénommée Saloid Traders Limited

Cette entreprise possédait 48 véhicules estimés à une valeur d'environ 1,34 million de dollars et des actifs immobilisés évalués à 704 000 dollars environ. Le hic est que ces biens sont soupçonnés d'être des produits du crime, selon le communiqué.

juin 28, 2023



Plus précisément, les Parlementaires ont approuvé la loi modifiant l'article premier de la Constitution, en vue de remplacer l'hymne national par «L'hymne de la République» et la Nigérienne par «L'honneur de la patrie», conformément à la loi fondamentale du 25 novembre 2010.



Niger :

Le Parlement adopte le nouvel hymne national

Les députés nigériens ont adopté à l'unanimité, ce jeudi 22 juin lors d'une plénière tenue à Niamey la capitale, le texte du nouvel hymne national «L'honneur de la patrie».

L'initiative a été prise pour corriger certaines insuffisances repérées dans le texte. Un comité d'experts avait été mis en place en 2019 pour proposer un nouvel hymne national. C'est désormais chose faite.

Selon la presse locale, le nouvel hymne promeut certaines valeurs comme l'égalité, la liberté, la fraternité, le patriottisme ou encore l'unité nationale.

Le gouvernement, par son ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamet Hamid, a salué un moment décisif de l'histoire du Niger qui s'est doté d'un instrument juridique majeur. Il a félicité les députés qui, par leur «vote massif», ont montré «le sens de responsabilité et du patriottisme» qui les anime.

«Daliso Lungu a été arrêté et inculpé pour possession de biens soupçonnés d'être des produits du crime, en raison de la possession de 21 véhicules à moteur (...) et d'actifs immobilisés (...), tous enregistrés à son nom», explique le document signé par le porte-parole de la parole, Rae Hamoonga.

La même source affirme que le fils de l'ancien président a également été arrêté et inculpé pour blanchiment d'argent, dans une affaire où il aurait blanchi près de 1,3 million de dollars.

1,3 million de dollars. D'après la police, cet argent était déposé sur le compte de Saloid Traders Limited domicilié à la Zambia National Commercial Bank.

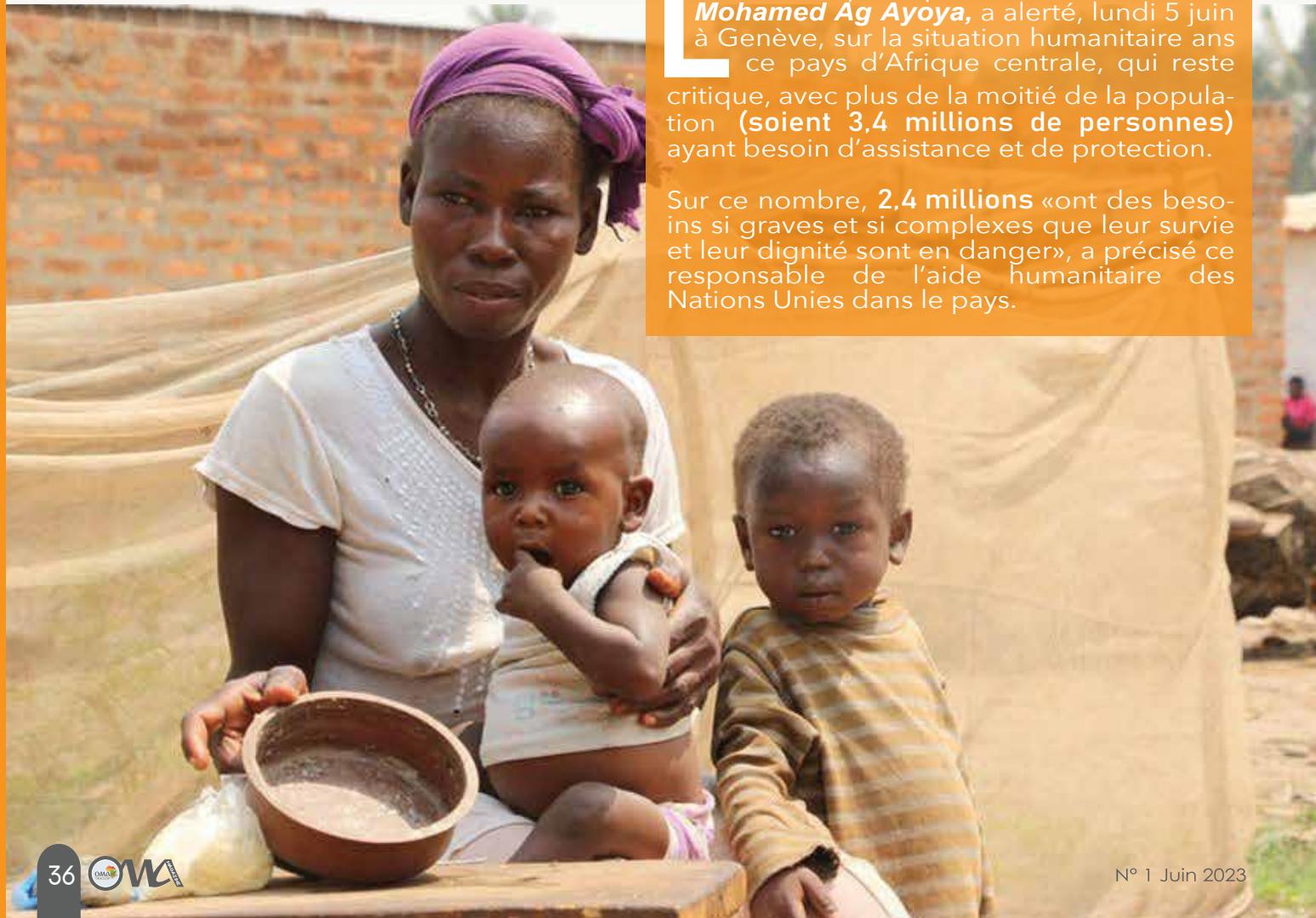
Daliso et son épouse ont toutefois bénéficié d'une liberté sous caution et devraient comparaître bientôt devant un tribunal.

Soulignons qu'environ une semaine avant l'arrestation de Daliso Lungu, les forces de l'ordre avaient saisi les propriétés de l'épouse de l'ex-président Lungu, Esther, et de sa fille Tasila, soupçonnées d'avoir été acquises illégalement.

Les partisans d'Edgar Lungu dénoncent une chasse aux sorcières, alors que le régime au pouvoir défend l'application de la loi.

• Article paru le 22 juin 2023

La situation humanitaire reste critique en République centrafricaine selon l'ONU



Le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies en République centrafricaine (RCA), **Mohamed Ag Ayoya**, a alerté, lundi 5 juin à Genève, sur la situation humanitaire dans ce pays d'Afrique centrale, qui reste critique, avec plus de la moitié de la population (**soient 3,4 millions de personnes**) ayant besoin d'assistance et de protection.

Sur ce nombre, **2,4 millions** «ont des besoins si graves et si complexes que leur survie et leur dignité sont en danger», a précisé ce responsable de l'aide humanitaire des Nations Unies dans le pays.

Il a attiré l'attention sur le fait que le conflit au Soudan voisin a encore exacerbé les besoins, au point de modifier un plan humanitaire de 465 millions de dollars pour inclure un soutien à quelque 25.000 ressortissants soudanais et centrafricains fuyant les combats, ainsi qu'aux communautés locales qui les accueillent.

«Notre priorité reste d'aider les groupes les plus vulnérables de la société centrafricaine (...) En outre, nous continuerons à soutenir ceux qui souffrent des conséquences du conflit au Soudan, qu'il s'agisse des personnes déplacées ou des communautés d'accueil», a-t-il déclaré.

Les déplacements internes ou hors des frontières, consécutives aux affrontements militaires répétés entre divers groupes armés ; les inondations et le sous-développement figurent parmi les causes qui ont rendu de nombreuses familles de plus en plus vulnérables.

Les effets de la pandémie de Covid-19, ainsi que les retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et, maintenant, du conflit au Soudan voisin, contribuent à l'aggravation de la situation.

Le Coordonnateur humanitaire onusien a également souligné les difficultés éprouvées dans l'acheminement de l'aide humanitaire en RCA, particulièrement pendant la saison des pluies durant laquelle de grandes parties du pays sont inaccessibles par la route, nécessitant des transports aériens.

Concernant la situation sécuritaire des travailleurs humanitaires, «depuis 2022, environ tous les deux jours, un travailleur humanitaire est victime de violence ou d'un incident de sécurité», d'après Ag Ayoya.

Mais, malgré tous ces défis, les partenaires humanitaires continuent de trouver des moyens de soutenir les communautés vulnérables, a-t-il assuré.

• Article paru le 07 juin 2023

ENVIRON 20 enfants SONT TUÉS OU MUTILÉS CHAQUE JOUR DANS LE MONDE EN RAISON DES CONFLITS ARMÉS, SELON



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué, ce lundi, que depuis 2005, au moins 120.000 enfants à travers le monde ont été tués ou mutilés en raison d'un conflit, soit une moyenne de près de 20 enfants par jour.

En matière de violations graves, 315.000 cas ont été commises à l'encontre d'enfants vivant en zones de conflit depuis 2005.

«Entre 2005 et 2022, les Nations Unies ont vérifié 315 000 violations graves commises à l'encontre d'enfants en zones de conflit, ce qui illustre de manière frappante l'impact dévastateur de la guerre et des conflits sur les enfants», souligne l'organe onusien.

Ces violations graves seraient menées par les belligérants dans plus de 30 situations de conflit en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

«Toute guerre est, en fin de compte, une guerre contre les enfants», déplore Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, ajoutant qu'«année après année, les Nations Unies documentent les manières brutales, tragiques et bien trop prévisibles dont les vies de ces enfants sont déchirées».

De manière détaillée, ces données concernent les cas d'enfants «tués ou mutilés», mais aussi «105.000 enfants recrutés ou utilisés par des forces armées ou des groupes armés, plus de 32.500 enfants enlevés, plus de 16.000 enfants victimes de violences sexuelles (...) plus de 16.000 attaques contre des écoles et des hôpitaux, et plus de 22.000 cas de refus d'accès à l'aide humanitaire pour les enfants».

En vue de faire baisser ces chiffres, l'UNICEF appelle à respecter les lois internationales en place pour protéger les enfants en temps de guerre, à condamner les responsables et à augmenter les financements pour la protection des enfants subissant des conflits. Il est question de demander aux auteurs de violations des droits de l'enfant de répondre de leurs actes.

Pour la Cheffe de l'UNICEF, «nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour venir en aide à tous les enfants qui en ont besoin, en particulier les plus vulnérables», sachant que «l'exposition aux conflits a des effets catastrophiques qui bouleversent la vie des enfants».



«Nous savons ce qu'il faut faire pour les protéger de la guerre, et pourtant nous n'en faisons pas assez», a-t-elle regretté.

• Article paru le 05 juin 2023

Kenya: UNE DOUZAINE DE PERSONNES TUÉES EN MARS PAR LA POLICE LORS DE MANIFESTATIONS (AMNESTY ET HRW)



Les ONG Amnesty International et Human Rights Watch ont affirmé, mercredi 31 mai dans un communiqué, que douze personnes ont été tuées par la police au Kenya lors de manifestations de l'opposition organisées en mars dernier.

Ces manifestations antigouvernementales étaient menées précisément les 20, 27 et 30 mars, à l'appel du chef de l'opposition Raila Odinga, pour protester, entre autres, contre la cherté de la vie.

Elles affirment également que si «certaines des victimes étaient impliquées dans les rassemblements, la plupart, selon les témoins interrogés, étaient des passants ou des personnes dans leurs maisons ou commerces».

Le cas d'Elijah Okumu, âgé de 26 ans, et tué par la police, «alors qu'il fermait son magasin dans le quartier de Dandora, à Nairobi».

Trente cas de blessures par balles seraient répertoriés, d'après les ONG qui ont aussi dénoncé «l'impunité» dont bénéficient les forces de l'ordre.

Ce n'est pas une première pour la police kényane d'être accusée d'exécutions extrajudiciaires, de la part d'organisations de défense des droits humains aussi bien locales qu'internationales.

• Article paru le 01 juin 2023



- DIRECTEUR PUBLICATION
Dr Najib KETTANI
- CONSEILLERS DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
 - **Professeur Hassan OUAZZANI CHAHDI**
 - Professeur Mohamed HARAKAT**
 - Professeur Sabhallah EL RHAZI**
 - Professeur EL Madani BENHAIOUN**
 - Dr Abdelilah EL MANSOURI**
- DIRECTEURS DE LA RÉDACTION
 - **Dr Farid Ferhat**
 - Said RAIHANI**
 - Aboukacem CHEBRI**
- CONSEILLERS JURIDIQUES
 - **Maitre Zineb TIJANI (Avocate)**
 - Maitre Ghizlane CHEKKAR (Notaire)**
- COORDINATION AVEC LES RÉDACTIONS AFRICAINES
 - **Mme Amal LEGOUITA**
 - Mme Aicha TALIKI**
 - Mr Fouad EL YAJIZI**
 - Mr Abdelaziz MOUDDENE**
 - Mohamed Abouelkacim**
- SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
 - **Mme Blanche Rolande NTSOUASSANI**
- COORDINATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
 - **Mr Othmane KETTANI**
- MAQUETTE
 - **Melle Fatimaezzahra EL MANSOURY**
- DIRECTEURS DES RÉDACTIONS AFRICAINES
 - BENIN:**
Mr Fortune AHOUISSEOU
 - CAMEROUN :**
Pr Bertin Leopold KOUAYEP
Pr Alphonse Zozime TAMEKAMTA
 - CONGO BRAZAVILLE :**
SE Pierre-Michel NGUIMBI
 - CONGO KINSHASA:**
Mme Madeleine IMEKA
Dr Eric Ingengi ABUKU
 - COTE D'IVOIRE:**
Mr Valy COULIBALY
Mr Abdoulaye KONE
 - GABON:**
Mr Denis OVONO
 - GUINEE BISSAU:**
Mr Saco CARAMBA
 - MALI:**
Mme Mariam Diane Sanglier
Mr Mamadou Camara
 - SENEGAL:**
Mr Ali DIOUF
 - TOGO:**
Professeur Gado TCHANGBEDI



Organisation Maroc Afrika

Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale
Pour le développement des échanges culturels,
La valorisation des potentialités humaines,
La promotion et la consolidation
de l'intégration interafricaine.